

Compte rendu de l'assemblée générale du 23 septembre 2014

Bilan moral :

- Changement de bureau à la rentrée 2013 suite à la démission de l'ancien président : co-présidence de Tanguy Favereau et Valérie Derisbourg, le conseil d'administration de l'APE compte 16 membres.
- Rappel sur le rôle de l'APE (lecture du mot qui a été mis dans les cahiers de liaison) :
 - L'APE est une association loi 1901, enregistrée à la Préfecture de Rennes le 10 octobre 1976 sous le numéro 6015.
 - L'APE est une association qui se veut être à l'écoute des parents pour défendre les intérêts des enfants auprès des instances locales et académiques, et soutenir les projets des enseignants dans un climat de confiance réciproque.
 - L'APE est une association de Parents d'Elèves indépendante et non affiliée à un quelconque organisme national, politique ou religieux. Nous sommes tous des parents comme vous, bénévoles. Ce dévouement et l'aide des enseignants permettent à l'association de fonctionner dans les meilleures conditions possibles pour apporter ainsi un lien entre parents, voire une certaine convivialité et une aide financière pour les projets pédagogiques.
 - L'APE est constituée de bénévoles qui donnent de leur temps pour organiser et préparer différentes manifestations au profit de tous (marché de Noël, repas dansant, Fête de l'école).
 - Le Conseil d'Administration (CA) se réunit en moyenne toutes les 6 à 8 semaines pour discuter des actions à mener et s'informer. Chaque réunion est un lieu d'échange et le compte rendu sera à l'avenir diffusé à tous les adhérents. Lors de l'Assemblée Générale au mois de septembre, tout adhérent peut demander à devenir membre du Conseil d'Administration. Ce sont ses membres qui élisent le Bureau.

Outre l'organisation d'événements permettant la récolte de fonds pour financer les projets proposés par l'équipe enseignante, les objectifs en 2013/2014 étaient de créer un lien entre l'APE et le conseil d'école et que l'APE soit partie prenante dans la vie de l'école. Il y a quelques années, l'APE comprenait 3 commissions : commission « communication », commission « fêtes » et commission « école ». L'idée est aujourd'hui de pérenniser les actions qui avaient été mises en place à ce moment là. Il reste du travail notamment en termes de communication. Il existe par exemple un site internet mais celui-ci n'est pas mis à jour faute de temps et de personne ayant les compétences requises pour administrer le site.

Néanmoins une adresse mail a été créée à la rentrée afin de faciliter les échanges entre les parents d'élèves et l'APE. Il est prévu d'envoyer par mail les CR des réunions de l'APE à tous les adhérents.

En 2013/2014 il y avait 111 adhérents à l'APE.

- Actions menées en 2013/2014 : marché de Noël (vente des productions des enfants de l'élémentaire, vente d'un objet type tablier, sac... avec les dessins de chaque enfant, photo avec le Père Noël, vente de gâteaux, boissons...) ; vente de pains au chocolat tous les 15j, vente de sapins de Noël, fête de l'école, pique-nique de l'APE
- Actions prévues en 2014/2015 :
 - marché de Noël le **12 décembre** : pour cette année, nouveauté en maternelle au lieu d'un objet avec les dessins des enfants, ce sera un calendrier perpétuel avec des photos

des œuvres de chaque classe faites dans l'année ; en élémentaire même fonctionnement que les années précédentes. Pour la vente des objets fabriqués par les enfants de l'élémentaire, cette année les productions seront mutualisées et réalisées en partie au moins pendant les TAP

- vente de sapins de Noël **fin novembre**
 - vente de pains au chocolat (changement de fournisseur cette année U Express de Pont Péan) : nécessité d'avoir 3 personnes à chaque vente qui a lieu un vendredi sur 2 de 16h15 à 17h, un planning circule entre les membres de l'APE pour s'assurer que la vente puisse avoir lieu
 - fête de l'école fin juin (date à fixer) : la question s'était posée l'an dernier de changer de jour, samedi ou dimanche au lieu du vendredi ?
 - repas APE le **4 avril** à l'espace Beausoleil: problème c'est le weekend de Pâques possibilité de le mettre le vendredi soir ? : l'objectif est de faire une soirée conviviale sans faire de bénéfice
 - Pique-nique APE fin septembre 2015
 - Recyclage des gourdes de compote : des « bacs » pour récupérer les gourdes vont être mis en place en maternelle (hall d'entrée) et en élémentaire (place à déterminer, ce sera évoqué lundi prochain lors de la réunion des enseignants). Ces gourdes sont ensuite expédiées à Terracycle qui verse une compensation financière en échange des gourdes.
- Autres informations :
- Les élèves de l'élémentaire participeront à la cérémonie du 11 novembre
 - Un mot de présentation de l'association CSF (baby-sitting et soutien scolaire) sera mis dans les cahiers

Bilan financier :

La vente de pains au chocolat rapporte chaque année entre 600 et 700 € à l'APE

Le marché de Noël a rapporté 784,56 €.

La fête de l'école a rapporté 1253,18 €.

En 2013/2014, l'APE a versé 1500 € à l'école élémentaire pour participer au financement de la classe de mer des CE2 et 1300€ à la maternelle pour participer au financement du projet « cirque » (présence sur une semaine d'intervenants et spectacle du cirque Pinder).

En 2014/2015, il est prévu de financer la classe de mer pour les CE2. Une participation un peu plus importante sera demandée car il est prévu une journée supplémentaire par rapport à l'année dernière. Le projet de la maternelle est sur le thème du jardin. Il est prévu pour chaque classe une sortie au jardin de Rocambole à Corps-Nuds. Une nouvelle sortie sera probablement organisée au même endroit au printemps ainsi que la visite de l'escargotière. L'APE sera sollicitée pour le financement de ces sorties.

L'APE finance également pour moitié pendant les vacances de la Toussaint une journée de formation aux premiers secours pour les enseignants de l'élémentaire. Une demande de subvention auprès de la mairie sera faite pour financer ce projet.

Une formation des enfants à partir du CM1 serait-elle possible ?

Election du bureau :

Sont démissionnaires de leur poste au sein du bureau : Thierry Boucault et Mickaël Houillot

Membres sortant du bureau : Mickaël Houillot et David Loubresse

Nouveaux membres du conseil d'administration :

- Ingrid Seube
- Priscille Arhant
- Corinne Pelloquin
- Delphine Sirera
- Jocelyne Regent
- Laurence Courteille
- Pascal Le Prince
- Perrine Alliaule

Le conseil d'administration compte 22 membres.

Le nouveau bureau élu à l'unanimité est le suivant :

- Co-présidents : Valérie Derisbourg et Tanguy Favereau
- Vice-président : Janick Béridel
- Trésorière : Isabelle Robert
- Vice-trésorière : Anne-Sophie Houard
- Secrétaire : Caroline Condy
- Vice-secrétaire : Sandrine Prigent

Penser à envoyer par mail une photo à Tanguy pour le trombinoscope (de tous les membres au conseil d'administration)